



AUX ENFANTS DES COMMUNES DE LEYTRON - CHAMOSON - SAILLON

Chers enfants, chers parents,

Depuis des années, Téléovronnaz vous fait bénéficier de prix très attractifs sur les abonnements de saison de ski pour les enfants (6-15 ans). L'arrivée du MAGIC PASS a chamboulé tous nos tarifs et nous sommes heureux de vous annoncer une nouvelle action en votre faveur.

Grâce au soutien financier des Communes de domicile et de Téléovronnaz, nous sommes en mesure de vous proposer le MAGIC PASS pour les ENFANTS au prix de CHF 100.- (au lieu de CHF 249.-).

Voici comment procéder :

1. Achetez votre MAGIC PASS sur le site www.magicpass.ch **avant le 30 septembre 2017** (offre limitée)
Effectuez le paiement (CHF 249.-) avec votre carte de crédit (Visa ou MasterCard)
2. Imprimez votre confirmation de commande
3. Vous vous rendez au guichet de votre commune de domicile muni de votre confirmation de commande pour bénéficier du **remboursement de CHF 149.- par enfant** (la répartition interne entre les Communes et Téléovronnaz est gérée par les Communes). Date limite pour le remboursement : 31.12.2017
4. Utilisez votre abonnement sans modération sur les pistes d'Ovronnaz, mais aussi sur celles des autres 23 stations adhérentes au pass

Les parents peuvent également bénéficier d'offres très attractives sur magicpass.ch (l'abonnement MAGIC PASS revient moins cher que celui du seul domaine skiable d'Ovronnaz).

Tous les tarifs sont publiés sur www.ovronnaz.ch (pages « hiver ») et Téléovronnaz se tient à votre disposition pour toute question supplémentaire (info@teleovronnaz.ch).

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne saison d'hiver 2017/2018 !

Téléovronnaz SA avec les Communes de Leytron, Chamoson et Saillon

N.B. *Si vous avez déjà acheté votre MAGIC PASS enfant, vous pouvez évidemment aussi bénéficier du remboursement en procédant comme indiqué au point 3.*